



## 14ème législature

<b>Question N° :</b> 7211	De <b>Mme Dolores Roqué</b> ( Socialiste, républicain et citoyen - Hérault )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Redressement productif		<b>Ministère attributaire</b> > Redressement productif
<b>Rubrique</b> >industrie	<b>Tête d'analyse</b> >pharmacie	<b>Analyse</b> > Sanofi-Aventis. restructuration.
Question publiée au JO le : <b>16/10/2012</b> Question retirée le : <b>30/10/2012</b> (fin de mandat)		

### Texte de la question

Mme Dolores Roqué attire l'attention de M. le ministre du redressement productif sur le plan de suppression de postes du groupe Sanofi. La direction du groupe prévoit 2 milliards d'euros d'économies pour 2015, et supprimera près de 900 emplois. Cette décision menace le site de Montpellier. Les salariés concernés ainsi que l'ensemble des exécutifs locaux, collectivités territoriales ou établissements publics de coopération intercommunale, s'interrogent sur ce « plan antisocial ». En conséquence, elle lui demande quelles mesures, dans le cadre d'un dialogue social renouvelé, il compte prendre pour favoriser le maintien de l'activité salariée des groupes de recherche en France.